

## Déclaration d'intention

Le **ministère de la Culture et de la Communication** (DGMIC/Service du livre et de la lecture),  
le **ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**  
(Département de l'information scientifique et technique et réseau documentaire),  
la **Bibliothèque nationale de France**,  
l'**Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur**,  
et l'**équipement d'excellence Biblissima**

s'accordent sur :

- le constat que la description en EAD des manuscrits, archives et fonds structurés est nécessaire pour une bonne connaissance des collections patrimoniales françaises et pour fournir aux usagers des bibliothèques les informations nécessaires à leur travail
- le constat parallèle que l'offre logicielle actuelle n'est pas satisfaisante et pose un obstacle au développement souhaitable du signalement des collections
- l'intérêt de mener une étude sur la faisabilité d'un outil commun de catalogage en EAD, propre à être utilisé par toutes les bibliothèques françaises qui le souhaiteraient
- la création d'un groupe de travail composé de représentants des partenaires précités et de leurs réseaux, auquel est assignée la mission suivante :

Faire un **état des lieux des solutions techniques** actuelles pour le catalogage en EAD

Définir un **noyau consensuel de besoins fonctionnels** attendus d'un outil commun de catalogage en EAD : le groupe se concentrera sur les questions logicielles pour la description en EAD (et accessoirement en EAC), en prenant en compte l'évolution probable des schémas et la nécessité de pouvoir gérer simultanément les formats EAD2002 et EAD3. Le groupe réfléchira également à l'opportunité d'inclure des fonctionnalités de gestion des unités physiques et de communication des documents.

**Élaborer des scénarios et options** détaillant les principales spécifications du futur outil.

Réfléchir aux **dimensions économiques du projet** : ressources humaines, budget de développement, répartition des charges, etc.

Produire un **rapport** à l'issue de l'étude de faisabilité.

Le calendrier de travail prévoit une publication du rapport de cette étude vers la fin du premier trimestre 2015.